

**Arrêté UFR Sciences
Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement - 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence professionnelle domaine « **Sciences et Technologiques** » mention « **Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement** », est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE PROFESSIONNELLE - Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
Parcours : Qualité et bonnes pratiques de fabrication (BPF)
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Magali CLAEYS BRUNO <u>Liste des membres</u> : Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Michel CALMET
Semestre 2 et Jury d'année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Magali CLAEYS BRUNO <u>Liste des membres</u> : Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Michel CALMET

LICENCE PROFESSIONNELLE - Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
Parcours : Qualité et laboratoire (Qlabo)
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN

<u>Suppléant(e)</u> : Magali CLAEYS BRUNO <u>Liste des membres</u> : Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u> : <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Michel CALMET
Semestre 2 et Jury d'année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation</u> : <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Magali CLAEYS BRUNO <u>Liste des membres</u> : Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u> : <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Michel CALMET

LICENCE PROFESSIONNELLE - Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
Parcours : Systèmes de management QHSE en filière viti-vinicole (SMQVV)
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation</u> : <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Magali CLAEYS BRUNO <u>Liste des membres</u> : Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u> : <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Claude TISSE
Semestre 2 et Jury d'année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation</u> : <u>Président(e)</u> : Isabelle POULIQUEN <u>Suppléant(e)</u> : Magali CLAEYS BRUNO <u>Liste des membres</u> : Magali CLAEYS BRUNO, Isabelle POULIQUEN <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences</u> : <u>Liste des membres</u> : Stéphane COLONNA, Claude TISSE

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence Mouret et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 05 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


 La Doyenne
 Université d'Aix-Marseille
 AMU
 Laurence MOURET